

les substances mises en évidence au cours du contrôle antidopage

chez les chevaux de course et de sport en France

Les substances thérapeutiques, et en premier lieu les corticoïdes, sont les substances les plus souvent mises en évidence dans les prélèvements recueillis sur les chevaux dans le cadre du contrôle des médicaments. Cependant, les deux dernières années, ont été marquées par la détection de molécules provenant de contaminations alimentaires inhabituelles. Par ailleurs, la détection d'ITPP (myo-inositol trispyrophosphate), dans plusieurs prélèvements recueillis à l'occasion de courses, substance qui peut être considérée comme un dopant majeur, a constitué une première mondiale en matière de lutte contre le dopage.

Le Laboratoire des Courses Hippiques (LCH), situé dans l'Essonne à Verrières le Buisson, est l'un des laboratoires de référence au niveau mondial en matière d'analyses dédiées à la lutte contre le dopage sur les chevaux*. Il traite chaque année plus de 40 000 prélèvements, parmi lesquels majoritairement les prélèvements issus de l'Institution des courses hippiques françaises qui ont représenté près de 30 000 prélèvements en 2019 et environ 22 300 prélèvements en 2020 (photo 1).

• Les prélèvements des sports équestres français diligentés par l'Agence Française de



1 Prélèvement sanguin pour le contrôle des médicaments (photo D. Phillipot).

Lutte contre le Dopage (AFLD) sont également analysés par le LCH, ils représentent 228 prélèvements en 2020, nombre à peu près stable depuis 3 ans.

En comparaison, les prélèvements réalisés dans le cadre des compétitions organisées sous l'égide de la Fédération Équestre Internationale (FEI), représentent au niveau mondial environ 5000 prélèvements (3500 pour le groupe Européen). Ces derniers sont analysés majoritairement par le LGC, laboratoire central de la FEI situé à Newmarket.

• Pour les courses, le pourcentage de cas positifs en France oscille chaque année entre 0,2 et 0,3 p. cent.

Pour les sports équestres, le pourcentage de cas positifs varie entre 0,9 et 1,3 p. cent au niveau national (autour de 0,5 p. cent au niveau européen).

• Dans les courses en France, chaque détection positive déclenche l'ouverture d'une enquête, qui permet d'établir dans environ 80 p. cent des cas l'origine de la positivité.

Hélène Bourguignon

Fédération Nationale
des Courses Hippiques
29 rue de Lisbonne
75008 Paris

Objectif pédagogique

■ Connaître les substances mises en évidence en 2019 et en 2020 lors des prélèvements du contrôle antidopage réalisés sur les chevaux de courses et de sport en France.

Essentiel

■ Les corticoïdes correspondent à 39 p. cent des détections en 2019, tandis que les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) constituent, la même année, 12 p. cent des résultats d'analyses anormaux.

CHEVAL

■ Crédit Formation Continue :
0,05 CFC par article

NOTE

* cf. L'article "Assurer la régularité des compétitions hippiques et sportives" de Ludovic Bailly-Chouriberry dans ce numéro.